



Le Pays des Châteaux, c'est quoi ?

Créé en 1997, le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux réunit la Communauté d'Agglomération de Blois (48 communes) et la Communauté de communes du Grand Chambord (17 communes).

Il sert à quoi ?

Le Pays des Châteaux est la structure d'échanges et de partenariat entre ces différentes Communautés. Grâce à son projet de territoire, il structure le développement local et favorise l'émergence des projets locaux, qu'ils soient publics, privés ou associatifs. Il établit une programmation des projets qui figurent dans le Contrat régional du Blaisois - Pays des Châteaux conclu avec la Région Centre, pour fixer les modalités du partenariat financier entre la Région, les Communautés et les porteurs de projets privés.

Pour cela, il assure le lien avec les services de l'Etat, de la Région Centre – Val de Loire, du Département de Loir-et-Cher et des différents organismes consulaires.

Le Pays des Châteaux assume par ailleurs la compétence accueil, promotion et commercialisation touristique dans le cadre de sa convention avec l'Office de Tourisme Intercommunal Blois | Chambord.

Il conduit aussi diverses missions prospective et de conseils dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'agriculture ou encore des services à la population.

Les 5 missions du Pays des Châteaux :

1. Coordonner les acteurs publics et privés, en faveur d'un développement local partagé

Il organise et anime les stratégies de développement local et veille à la cohérence et la pertinence à long terme des actions menées sur le territoire.

2. Contractualiser avec la Région Centre



Signature du Contrat Régional à Chambord

En septembre 2013, le Pays des Châteaux a signé avec la Région Centre et pour 5 ans un nouveau Contrat régional. Il a obtenu une enveloppe régionale de 17,8 millions d'euros dédiée au soutien de projets publics et privés concourant au développement et à la structuration de notre territoire.

Quelques exemples de projets soutenus : la construction du centre nautique intercommunal de S^t-Laurent-Nouan, la réalisation de la salle multifonctionnelle du « Jeu de paume » à Blois, la création de boucles cyclables par Agglopolys dans la vallée de la Cisse, la finalisation du Plan de Rénovation Urbaine à Blois, plusieurs projets agricoles (transformation à la ferme, diversification touristique...)

Le contrat régional est disponible sur notre site
www.paysdeschateaux.fr

3. Organiser un pôle d'excellence touristique

Les réalisations majeures portées par le Pays sont la création et le suivi des 400 km d'itinéraires cyclables balisés « Les Châteaux à vélo », la création et le soutien de l'Office de Tourisme Intercommunal de Blois-Chambord, la perception de la taxe de séjour permettant le financement de la promotion de notre destination ainsi que du fonds de soutien annuel aux manifestations touristiques. Le Pays des Châteaux accompagne par ailleurs ses collectivités membres dans la mise en œuvre de leurs actions de développement touristique, telles la mise en place d'une nouvelle signalisation touristique pour les hébergements, la création de nouvelles pistes cyclables, la mise en tourisme de la randonnée pédestre, ou encore l'amélioration de la qualité et de la visibilité de l'offre « Loire ».



En bord de Loire

Le Pays des Châteaux accompagne par ailleurs ses collectivités membres dans la mise en œuvre de leurs actions de développement touristique, telles la mise en place d'une nouvelle signalisation touristique pour les hébergements, la création de nouvelles pistes cyclables, la mise en tourisme de la randonnée pédestre, ou encore l'amélioration de la qualité et de la visibilité de l'offre « Loire ».

Sites internet à découvrir :

www.chateauxavelo.com et www.bloischambord.com

4. Soutenir le développement du monde rural par le programme européen LEADER

Depuis 2008, le Pays bénéficie de financements européens destinés à soutenir des projets privés ou publics innovants en milieu rural. Pour la période 2016-2020, le territoire a de nouveau été sélectionné avec une enveloppe d'1,3 million d'euros. Ce dispositif pourra financer des projets pilotes sur l'alimentation locale, le tourisme durable, la valorisation du patrimoine, les filières énergétiques (énergies renouvelables, biomatériaux...) ou la mobilité.



Bac sur la Loire (Marins de Chambord - Montlivault)

5. Assurer une mission de conseil et d'assistance aux porteurs de projets

Le Pays des Châteaux accompagne les acteurs privés et les collectivités membres dans la définition et le montage de leurs projets, quel que soit le domaine d'activité (tourisme, urbanisme...). Il les informe sur les diverses aides potentielles, sur les partenaires à solliciter...

Son équipe se compose d'un agent de développement, d'une chargée de mission tourisme, d'un animateur Leader et d'une assistante. Tous les quatre sont à votre disposition pour vous aider dans vos projets.

Téléphone : 02 54 46 09 30

Courriel : pays-des-chateaux@wanadoo.fr

Carte du Pays des Châteaux :

